

« Il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie, mais plutôt essayer de rajouter de la vie à ses années », écrivait Oscar Wilde. Les Français, semble-t-il, ne l'entendent pas de cette oreille. Bons élèves de l'Europe et même du monde s'agissant de l'espérance de vie à la naissance, ils sont plutôt médiocres pour cet indicateur de la qualité de la vie qu'est l'espérance de vie en bonne santé. **Selon les dernières statistiques Eurostat, portant sur l'année 2016, la France est sous la moyenne européenne dans ce domaine : l'espérance de vie en bonne santé est de 64,1 ans chez les femmes et 62,7 chez les hommes dans notre pays, alors que la moyenne en Europe est respectivement de 64,2 et 63,5 ans.**

Sources : "Le Monde", "Eurostat" est une direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire.

Vous êtes nés avant 1975, et vous pensez que la réforme ne vous concerne pas ?
FAUX : L'âge pivot s'appliquera à tout le monde dès 2022
NI PLUS SIMPLE NI PLUS JUSTE

Aucune retraite inférieure à 1000 euros, un progrès social ?
Le seuil de pauvreté s'établit aujourd'hui à 1026 euros par mois.
NI PLUS SIMPLE NI PLUS JUSTE

Selon le baromètre d'opinion de la Direction de la recherche, des études de l'évaluation et des statistiques (Drees), **les Français estiment qu'une personne seule doit disposer d'un revenu minimum de 1760 euros par mois pour vivre.** Cette somme représente 71% de plus que le seuil de pauvreté dans l'Hexagone, établie à 1026 euros par mois pour une personne seule.

Entre 2006 et 2016, le taux de pauvreté a augmenté partout en Europe, passant de 13,3% à 14% dans l'Hexagone. **En France, près de 8,8 millions de personnes, dont 3 millions d'enfants, étaient en situation de pauvreté fin 2016.** Cela signifie qu'elles disposent pour vivre de moins de 855 euros (seuil à 50%) ou 1026 euros (seuil à 60%) par mois. Les prestations sociales non contributives représentent au total 42% du revenu disponible de ces ménages pauvres (14% de minima sociaux, 14% d'aides au logement, 11% de prestations familiales et 3% de prime d'activité), soit environ 345 euros par mois.

C'est sûr, je pourrai prendre ma retraite à taux plein à 64 ans.
FAUX : L'âge pivot, fixé initialement pour être augmenté au fil des générations. (dossier de presse du ministère, p.19)
NI PLUS SIMPLE NI PLUS JUSTE

Inquiets sur l'évolution de la valeur du point ?
Vous avez raison !
C'est la majorité en place qui en décidera
NI PLUS SIMPLE NI PLUS JUSTE

Né à compter de 2004, vous pensez être gagnant grâce à cette réforme ?
Pourtant votre retraite sera calculée sur l'ensemble de votre carrière et plus sur les meilleures années
NI PLUS SIMPLE NI PLUS JUSTE



LE JEUDI 5 DECEMBRE LES AGENTS DE PETIT QUEVILLY ETAIENT PLUS NOMBREUX QUE D'HABITUDE A ÊTRE PRESENTS POUR EXPRIMER LEUR DESACCORD OU LEURS INQUIETUDES.

ALORS CONTINUONS A EXPRIMER NOS ASPIRATIONS !!!

MARDI 17 DÉCEMBRE

**MANIFESTATION ET EXPRESSION PUBLIQUE
à 10h30 Cours CLEMENCEAU**

NOUS DONNONS RENDEZ-VOUS AUX AGENTS DE Pt QUEVILLY (pour ceux qui le souhaitent) PRÊT DE L'ENTREE DE L'HÔTEL DU DEPARTEMENT (côté Cours Clémenceau) A 10H15

CATÉGORIE C (indice 381)	CATÉGORIE B (indice 416)	CATÉGORIE A (indice 591)
Pension du régime des fonctionnaires : 1323 €	Pension du régime des fonctionnaires : 1444 €	Pension du régime des fonctionnaires : 2052 €
Pension du régime par points Macron : 1000 €	Pension du régime par points Macron : 1015 €	Pension du régime par points Macron : 1450 €
La retraite des fonctionnaires représente 63% du salaire de fin de carrière, et non 75%	La retraite des fonctionnaires représente 63% du salaire de fin de carrière, et non 75%	La retraite des fonctionnaires représente 63% du salaire de fin de carrière, et non 75%